



Safety Data Sheet

Section 1 - Identification

Identificateur du produit	Suppressor 3579
Autres moyens d'identification	Aucun
Usage du produit et restrictions d'utilisation	Agent antimousse.
Identificateur du fournisseur initial	ClearTech Industries Inc. 1500 Quebec Avenue Saskatoon, SK. Canada S7K 1V7
Préparé par	ClearTech Industries Inc. Service technique No de téléphone : 1 800 387-7503
No de téléphone d'urgence (24 h sur 24)	No de téléphone : 1 306 664-2522

Section 2 - Identification des dangers

Classification SGH

Ce produit a été évalué conformément au Règlement sur les produits dangereux et est non classée comme une substance ou un mélange dangereux.

Section 3 - Composition/information sur les composants

Dénomination chimique	Numéro CAS	% poids	Identificateurs uniques
Huile minérale blanche	8042-47-5	7-13%	
Paraffine	8002-74-2	1-5%	

Section 4 - Premiers soins

Inhalation	Si les symptômes apparaissent, retirer la victime à l'air frais. Pratiquer la respiration artificielle seulement si la respiration est arrêtée. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Cherchez une attention médicale immédiate.
Contact cutané / absorption cutanée	Enlever les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau courante tiède et un savon non abrasif. Si l'irritation se produit ou persiste, consulter un médecin. Décontaminer complètement les vêtements, chaussures et articles en cuir avant de les réutiliser ou les jeter.
Contact oculaire	Ne pas laisser la victime se frotter les yeux(s). Laissez l'eau œil(s) permettant naturellement entre eux pour se rincer le produit de l'œil. Si les particules / poussières ne se délogent pas, rincez à grande eau tiède, l'eau qui coule doucement pendant 30 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes pour assurer l'irrigation complète du tissu d'œil. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. NE PAS tenter d'enlever manuellement coincé à l'œil(s).

Ingestion	Ne jamais rien donner par la bouche si victime perd rapidement conscience, est inconsciente ou en convulsion. Victime doit se rincer la bouche avec de l'eau puis boire 1-2 verres d'eau. Ne pas faire vomir. Si le vomissement se produit naturellement, faire pencher la victime afin de réduire le risque d'aspiration. Consulter un médecin.
Renseignements supplémentaires	Il n'y a pas d'antidote spécifique. Le traitement devrait être orienté vers le contrôle des symptômes et l'état clinique du patient. Il faudrait envisager la possibilité que la surexposition à des substances autres que ce produit ait pu avoir lieu.
Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés	Peut causer une irritation des muqueuses et de la peau en cas d'exposition. Peut causer des douleurs abdominales, de la diarrhée ou des vomissements en cas d'ingestion.

Section 5 - Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	Utiliser des agents extincteurs appropriés pour le feu environnant.
Agents extincteurs inappropriés	Pas Disponible
Dangers spécifiques du produit	Le dioxyde de carbone, monoxyde de carbone, le formaldéhyde, le dioxyde de silicium, diméthylcyclosiloxanes, divers fragments d'hydrocarbures, des vapeurs toxiques.
Équipement de protection et précautions spéciales pour les pompiers	Porter approuvé par le NIOSH appareil respiratoire isolant et des vêtements protecteurs.
Informations complémentaires	Pas Disponible

Section 6 - Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles/équipements de protection/mesures d'urgence	Porter un équipement de protection individuelle approprié. Ventiler la zone. Seulement pénétrer dans la zone avec des PPE. Arrêter ou réduire la fuite si sécuritaire de le faire.
Précautions relatives à l'environnement	Empêcher de pénétrer dans les égouts. Avertissez-gouvernementales, de santé et sécurité au travail et les autorités environnementales.
Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage	Contenir le déversement, placer dans des contenants pour élimination appropriée. Eponger le résidu avec un absorbant inerte. Placez-les dans des contenants hermétiques pour l'enlèvement immédiat. Rincez avec de l'eau pour enlever tout résidu.

Section 7 - Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manutention dans des conditions de sécurité	Ce matériau est essentiellement non toxique. Utilisez l'équipement approprié pour soulever et transporter tous les récipients. Utiliser des pratiques d'hygiène et d'entretien ménager industriels sensibles. Laver soigneusement après manipulation. Évitez toutes les situations que pourraient mener à l'exposition nocive. Évitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Utiliser avec une ventilation adéquate. N'avalez pas. Éviter de respirer les vapeurs, brouillards ou poussières. Ne pas manger, boire ou fumer dans la zone de travail. Laver soigneusement après manipulation. Éviter de générer de la brume ou du brouillard pendant l'utilisation.
Stockage dans des conditions de sécurité	Tenir à l'écart des matières incompatibles. Garder les contenants bien fermés. Ne pas stocker dans des conteneurs non ou mal étiquetés. Pour maintenir la qualité du produit, ne pas stocker à la chaleur ou de la lumière solaire directe.
Incompatibilités	Agents oxydants et les acides forts et les bases.

Section 8 - Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition

Composant	Règlement	Type de liste	Valeur
Huile minérale blanche	OSHA – PEL	TWA	5 mg/m ³
	NIOSH – REL	TWA	5 mg/m ³
Paraffine	NIOSH – REL	TWA	2 mg/m ³

Contrôles d'ingénierie

Prescriptions en matière de ventilation

La ventilation mécanique (dilution ou échappement local), clôture de processus ou de personnel et le contrôle des conditions de traitement doivent être fournis conformément à tous les codes d'incendie et les exigences réglementaires. Donner de l'air de remplacement suffisante pour compenser l'air évacué par les systèmes d'échappement.

Autre

Une douche d'urgence et une douche oculaire doit être disponible et testée conformément à la réglementation et être à proximité.

Équipement de protection

Protection des yeux et du visage

Aucune exigence particulière, mais il est de bonne pratique de porter des lunettes de sécurité chimique.

Protection des mains

Aucune exigence particulière, mais il est de bonne pratique pour éviter le contact de la peau.

Protection de la peau et du corps

Aucune exigence particulière, mais il est de bonne pratique pour éviter le contact de la peau.

Aucune chaussure spéciale est requise autre que ce qui est exigé au lieu de travail.

Protection respiratoire

Aucune requise dans des conditions normales d'utilisation. Si les vapeurs ou les brumes sont produites, porter:

NIOSH/MSHA vapeur organique/respirateur de brume. NE PAS dépasser les limites établies par le fabricant de respirateur. Tous les programmes de protection respiratoire doivent être conformes à la norme OSHA 29 CFR 1910.134 et ANSI Z88.2 et doit être suivi lorsque les conditions de travail nécessitent l'utilisation d'un respirateur.

Dangers thermiques

Pas Disponible

Section 9 - Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique

Liquide

Couleur

Opaque, de couleur jaune claire à ambre

Odeur

Odeur huileuse douce

Seuil olfactif

Pas Disponible

Propriétés

pH

Pas Disponible

Point de fusion/point de congélation

Pas Disponible

Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition

Pas Disponible

Point d'éclair	93.3°C (>200°F)
Taux d'évaporation	Pas Disponible
Inflammabilité	Pas Disponible
Limite supérieure d'inflammabilité	Pas Disponible
Limite inférieure d'inflammabilité	Pas Disponible
Tension de vapeur (mm Hg, 20°C)	Pas Disponible
Densité de vapeur (air = 1)	Pas Disponible
Densité apparente	Pas Disponible
Solubilité(s)	Insoluble dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas Disponible
Température d'auto-inflammation	Pas Disponible
Température de décomposition	Pas Disponible
Viscosité	Pas Disponible
Propriétés explosives	Pas Disponible
Densité (eau = 1)	~ 0.926 at 25°C
% de matières volatiles par volume	Pas Disponible
Formule	Mélange complexe
Masse moléculaire	Pas Disponible

Section 10 - Stabilité et réactivité

Réactivité	Pas Disponible
Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Risques de réactions dangereuses	Polymérisation dangereuse ne se produira dans des conditions normales.
Conditions à éviter	Pas Disponible
Matériaux incompatibles	Agents oxydants et les acides forts et les bases.
Produits de décomposition dangereux	Le monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, le dioxyde de silicone, le formaldéhyde, diméthylcyclosiloxanes, les agents oxydants et de vapeurs toxiques.

Section 11 - Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Composant	Orale DL50	Cutanée DL50	Inhalation CL 50
Huile minérale blanche	>5000 mg/kg (rat)	Pas Disponible	Pas Disponible
Paraffine	>3750 mg/kg (rat)	>3600 mg/kg (rabbit)	Pas Disponible

Toxicité chronique - Cancérogénicité

Composant	CIRC
Suppressor 3579	Non considéré comme cancérogène par NTP, IARC, ou OSHA.

Corrosion cutanée	cutanée/irritation	Peut provoquer une légère irritation.
Ingestion		Aucun danger en utilisation normale. Peut être nocif en cas d'ingestion.
Inhalation		Aucun danger en utilisation normale. Aérosols et brouillards peuvent provoquer une irritation des voies respiratoires et des nausées.
Lésions oculaires graves/irritation		Peut provoquer une légère irritation.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée		Pas Disponible
Mutagénicité sur les cellules germinales		Pas Disponible
Toxicité pour la reproduction		Pas Disponible
Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique		Pas Disponible
Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées		Pas Disponible
Danger par aspiration		Pas Disponible
Produits synergiques		Pas Disponible
Informations complémentaires		Ce produit contient méthylpolysiloxanes qui peut générer du formaldéhyde à environ 150°C et au-dessus, dans des atmosphères qui contiennent de l'oxygène. Le formaldéhyde est un sensibilisateur peau et des voies respiratoires, des yeux et de la gorge irritant, toxique aiguë, et le risque potentiel de cancer.

Produits synergiques

Écotoxicité

Composant	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour les daphnies et autres invertébrés aquatiques
Suppressor 3579	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Biodégradabilité	Pas Disponible		
Bioaccumulation	Pas Disponible		
Mobilité	Pas Disponible		
Autres effets nocifs	Pas Disponible		

Section 13 - Données sur l'élimination du produit

Déchets provenant de résidus/produits non utilisés	Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et / ou locaux, y compris la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.
Emballages contaminés	Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et / ou locaux, y compris la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.

Section 14 - Informations relatives au transport

Numéro ONU	Non réglementé
Désignation officielle de transport de l'ONU	Non réglementé
Classe(s) de danger relative(s) au transport	Non réglementé
Groupe d'emballage	Non réglementé
Dangers environnementaux	Considéré comme un polluant marin en vertu des règlements du TMD canadienne de l'annexe 3.
Précautions spéciales	Pas Disponible
Transport en vrac	Pas Disponible

TMD

Autre	Pendant le transport, attacher les contenants (remplis ou vides) au moyen d'ancrages adaptés. S'assurer que tous les bouchons, les soupapes et autres fermetures sont en position fermée.
--------------	---

TMD CLASSEMENT DE PRODUIT: Ce produit a été classé à la date de préparation mentionnée à l'article 14 de cette fiche signalétique / SDS, pour le transport conformément aux prescriptions de la partie 2 sur le transport des marchandises dangereuses Si les données d'essai applicables, les essais et / ou publiés concernant la classification de ce produit sont énumérés dans les références à l'article 16 de cette fiche signalétique / SDS.

Section 15 - Informations sur la réglementation

REMARQUE : LE PRODUIT FIGURANT SUR CETTE FICHE A ÉTÉ CLASSÉ SELON LES CRITÈRES DE RISQUE STIPULÉS DANS LE RÈGLEMENT CANADIEN SUR LES PRODUITS CONTRÔLÉS. LA PRÉSENTE FICHE CONTIENT TOUS LES RENSEIGNEMENTS REQUIS PAR CE RÈGLEMENT.

Section 16 - Autres informations

Date de préparation	Le 13 mars 2017
Date de révision	4 juillet 2018

Remarque : Il incombe à l'utilisateur d'établir un lieu de travail sûr. Les renseignements sur la santé et la sécurité énoncés dans le présent document ne sont fournis à l'utilisateur qu'à titre indicatif. Les renseignements contenus dans le présent document sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exacts. Les renseignements contenus dans le présent document sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exacts. Toutefois, étant donné que les conditions de manipulation et d'utilisation sont hors de notre contrôle, nous ne donnons aucune garantie de résultat et nous n'assumons aucune responsabilité pour tout dommage résultant de l'utilisation de ce produit. Il incombe à l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et à tous les règlements applicables.

À l'attention du réceptionnaire des produits chimiques et du coordinateur des fiches de données de sécurité

Dans le cadre de notre engagement envers l'initiative Distribution responsable ® de l'Association canadienne des distributeurs de produits chimiques (ACDPC), ClearTech Industries Inc. et ses sociétés affiliées exigent, comme condition de vente, que vous transmettiez la fiche de données de sécurité ci-jointe à tous les employés concernés, tous les clients et tous les utilisateurs finaux.

Sur demande, ClearTech vous enverra des renseignements supplémentaires concernant la manipulation du produit, ainsi que tout renseignement relatif à la santé et à la sécurité.

Pour toute question ou préoccupation, prière de communiquer avec notre service à la clientèle ou avec notre service technique.

Références:

- 1) CHEMINFO
- 2) eChemPortal
- 3) TOXNET
- 4) Transportation des Marchandises Dangereuses Canada
- 5) HSDB
- 6) ECHA

ClearTech Industries Inc. - Locations

Siège social : 1500 Quebec Avenue, Saskatoon, SK, S7K 1V7

Numéro de téléphone : 1 306 664-2522

Télécopieur : 1 888 281-8109

www.cleartech.ca

**Numéro de téléphone d'urgence (24 heures sur 24) – Toutes les succursales – 1
306 664-2522**